

Devenez

## Conducteur (trice) d'installations et de machines automatisées



### LE MÉTIER

Le/la conducteur (trice) d'installations et de machines automatisées réalise l'ensemble des opérations de conduite, de surveillance et d'entretien des équipements automatisés afin de fabriquer des produits industriels conformes aux normes requises en termes de délai, de quantité et de qualité, et dans le respect des règles d'hygiène, d'environnement et de sécurité. Il/elle monte et règle les outillages en fonction de la production demandée, contrôle les conditions de mise en route, effectue la mise en marche et assure le bon fonctionnement en tenant compte des impératifs définis dans le dossier de fabrication. Il/elle gère les aléas et déclenche si nécessaire, l'intervention du service maintenance. Il/elle maintient l'installation en état de bon fonctionnement et de propreté et rend compte des résultats et des événements techniques observés au cours de son activité. Pour intervenir sur les systèmes de commandes programmables, il/elle a besoin de connaissances techniques en automatismes, électricité, mécanique et hydraulique.

### LA FORMATION

CONDUCTEUR (TRICE) D'INSTALLATIONS ET DE MACHINES AUTOMATISEES  
CIMA

- PRÉREQUIS : La maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter), des 4 opérations et des unités de mesure est nécessaire.
- CERTIFICATION : Titre professionnel de niveau V (BEP) de conducteur (trice) d'installations et de machines automatisées
- LIEU DE LA FORMATION : AFPA d'Hazebrouck
- DURÉE DE LA FORMATION : 5 mois
- DATES DE LA FORMATION : du 23 avril au 04 octobre 2019
- RÉUNIONS D'INFORMATION : **Le 18 février ou le 07 mars 2019 à 9h00** à l'AFPA d'Hazebrouck - 222 rue de Vieux Berquin
- CONTACT : catherine.leroy@afpa.fr

### INFORMATIONS PRATIQUES